



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

FS-SSCR du 29 mai 2024

Déclaration liminaire de la FSU 31

La FS-SSCT a examiné les suites données aux propositions et avis précédents. La FSU a demandé à ce que la diffusion des avis soit effective et ce sur plusieurs canaux : mise à jour du site de la DSDEN, lettre.

DASEN : Une actualisation et publication des avis sera faite.

Avis et propositions : suivi et examen / Registres Santé et Sécurité au Travail

- ⇒ **Informations sur les observations relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail consignées sur le registre de santé et sécurité au travail suite au Groupe de travail dédié à l'examen des RSST.**

Toujours en augmentation, plus d'un millier de saisie depuis le 1er septembre :

- 60% des saisies n'ont eues aucun retour écrit et n'ont pas de suites données
- 25% des saisies ne sont pas visées

FSU : Cela est très problématique et participe du sentiment de mépris face à des situations témoignant d'une dégradation des conditions de travail qui ne cesse de s'aggraver.

DASEN : Le traitement des situations individuelles / d'établissements ne relève pas du traitement de la FS-SSCT, l'attention doit être sur la prévention, il faut modéliser et travailler à la rédaction de protocoles traitant des problèmes issues des RSST.

Pour la FSU : L'explosion du nombre de saisies et les pourcentages de non-réponse aux saisies est problématique. La « modélisation » s'appuie sur des situations concrètes et précises connectées à la réalité du quotidien de travail des agent·es, certaines situations graves et urgentes ne sauraient rester sans réponse et relève des conditions de travail quotidienne des collègues.

Choc des savoirs

Mise en place du choc des savoirs, impact sur les professeurs de mathématiques et de français.

Avis n°3 : Les membres de la FS-SSCT 31 souhaitent alerter l'IA-DASEN de la Haute-Garonne sur les risques psycho-sociaux encourus par les personnels suite à l'annonce de la réforme dite du « Choc des savoirs » et

qui affecte la santé et les conditions de travail des personnels. L'annonce de la réforme engendre une profonde dégradation des conditions de travail concernant les conflits de valeur (quand on oblige les personnels à trier leurs élèves), la qualité des rapports sociaux, la souffrance éthique, la difficile conciliation entre vie professionnelle et vie familiale (du fait des emplois du temps qui seront forcément dégradés), l'autonomie (par l'imposition de manuels labellisés) et les marges de manœuvre (imposition de progressions communes) et même les exigences émotionnelles.

Non remplacement et manque de personnels

Avis n°4 : Si le gel du recrutement des AESH, annoncé du fait des coupes budgétaires de février, devait se confirmer, la FS-SSCT 31 en demande l'annulation.

Gestion de crise des élèves

La cellule des situations complexes va venir à une FS-SSCT pour expliquer le fonctionnement.

Bâti scolaire

Les questions de Bâti Scolaire n'ont été que présentées au vu du temps disponible. Les représentant·es des personnels ont demandé un groupe de travail sur ces questions pour l'année scolaire 2024-2025 avec un travail au long cours.

- ⇒ Présentation de l'Enquête amiante du MEN envoyée dans les écoles et EPLE du 2 avril 2024.
- ⇒ Présentation des plans Vagues de chaleur 2023-2024 dans les écoles. Identiques

Questions à l'ordre du jour mais non traitées par manque de temps :

- ⇒ Température dans les salles de classe. Nous réitérons notre demande concernant la liste des écoles transmise à la préfecture.
- Où en est-on concernant le fond vert ?
- Où en est-on concernant plan de rénovation des collèges ?
- Qu'est-il prévu dans le cadre du plan chaleur ?

Relations conflictuelles avec les parents – Protection fonctionnelle

DSDEN : Elaboration d'un plan violence pour le 1^{er} et 2nd degré pour régler notamment les situations conflictuelles avec les parents. Un premier groupe de travail est prévu le 05 juin pour mise en place du plan à la rentrée scolaire.

Médecine du travail

Situation catastrophique de la médecine du travail. Actuellement aucun médecin du travail, le recrutement de 2 serait en cours (quotité de travail non connue !)

Les représentant·es des personnels ont à nouveau alerté sur ces conditions de travail inacceptables.

Informations de la Formation spécialisée

1. Point d'étape de l'élaboration du PPMS unifié par la DSDEN

Objectif que tous les PPMS soient réalisés pour 2028.

2. Programme annuel de prévention des risques professionnels et d'améliorations des conditions de travail (article 71 du décret n° 2020-1427)

Les représentant·es des personnels ont en groupe de travail soumis des propositions de modification
Le plan sera examiné et soumis au vote lors de la prochaine Formation Spécialisée le 25 juin.

3. Formation des membres de la formation spécialisée

-VDHAS : Sur les référent·es VDHAS départementaux:

Avis n°1 : La FS-SSCT demande que le/la référent·e départemental·e VDHAS de la FS-SSCT participe à la commission d'analyse de la cellule de veille "Stop violence". En effet, il n'y a qu'une représentante des personnels dans cette commission, or il est de leur mission de participer à la prévention des violences sexistes et sexuelles et du harcèlement.

Avis n°2 : Les membres de la FS-SSCT sont conscient·es que les textes n'exigent la mise en place que d'un·e référent·e VDHAS académique. Toutefois, dès lors qu'il existe des déclinaisons départementales dans notre académie, nous demandons à ce que les missions de la référente VDHAS départementale soient clairement définies.

D'autre part, la FS-SSCT demande à ce que les membres de la FS-SSCT et notamment la référente VDHAS de la FS-SSCT soient formé·es aux questions des violences sexistes et sexuelles et du harcèlement.

4. Visites et observations de l'ISST (Inspectrice Santé et Sécurité au Travail)

Des visites effectuées, ressortent des points de vigilance :

- Registres incendie : problématique de mise à jour et transmission des mairies.
- Dossier Technique Amiante (DTA) et Qualité de l'Air Intérieur (QAI)

Dans les écoles :

- Ergonomie : tabourets pour les enseignant·es de maternelle. Les Assistant·es De Prévention Circonscription (APC) formé·es mais les mairies ne suivent pas forcément. **La FSU a demandé à ce qu'un courrier soit rédigé aux mairies de la part de l'ISST sur ce point.**
- Accès au DUER, accessibilité des produits chimiques (rarement un local adapté), salle des personnels pas toujours existante, affichages de classe qui couvrent les affichages incendie

Dans les Lycées Professionnels :

- Sécurité dans les Ateliers
 - Risques gestes répétitifs / produits chimiques (cosmétiques...)
- ⇒ Formation des Assistant·es de Prévention (AP) et Assistant·es De Prévention Circonscription (APC) des sur les travaux dans les établissements.